

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, jeudi 6 décembre 2018

ENVIRONNEMENT

Démarrage du chantier de confortement des digues du Doux

ARCHE Agglo a engagé des travaux de confortement des digues du Doux à Tournon-sur-Rhône et Saint-Jean-de-Muzols. Objectif : mettre en sécurité habitations et entreprises en cas de crue exceptionnelle. Fin de chantier : décembre 2019

Une obligation : la Gemapi

Depuis le 1^{er} janvier 2018, ARCHE Agglo a pris la compétence GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Cette compétence nouvelle et obligatoire est dévolue, par la loi, aux intercommunalités. Ainsi, ARCHE Agglo élabore des programmes d'action et de prévention des inondations en fonction des problématiques rencontrées sur les cours d'eau du territoire (PAPI en cours concernant la Bouterne, la Veauane et les affluents du Rhône).

Concernant les digues du doux, l'Agglo assure la maîtrise d'ouvrage du confortement des digues, en collaboration avec les communes concernées : Tournon-sur-Rhône et Saint-Jean-de-Muzols qui étaient jusqu'à lors maîtres d'ouvrage de l'opération.

4,4 millions d'euros

Le budget total d'investissement s'élève à 4,4 millions d'euros co-financés par

- l'État
- le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- le conseil départemental de l'Ardèche
- ARCHE Agglo
- les communes de Tournon-sur-Rhône et de Saint-Jean-de-Muzols

Les travaux engagés

Les désordres qui affectent les digues ont été identifiés et hiérarchisés à l'occasion des visites techniques approfondies, des diagnostics initiaux de sureté et confirmés lors de la réalisation de deux études de dangers réalisées en 2010 et 2012.

Une première tranche de travaux a donc été réalisée, en 2014 et 2015, côté berges, par les communes de Tournon-sur-Rhône et de Saint-Jean-de-Muzols.

Aujourd'hui les travaux concernent le confortement des ouvrages, dont les pieds de digues côté rivière

- renforcer les tronçons de digues,
- créer des déversoirs de sécurité,
- conforter les bases des digues avec des enrochements.

Ainsi, jusqu'à fin 2019, des restrictions d'accès aux digues et aux berges du Doux seront mises en place.

Le niveau de protection final correspond à une crue de retour 200 ans (1 risque sur 200 d'arriver chaque année), soit un débit d'environ 2 150 m³/s.

Pour rappel, la crue du 3 aout 1963, servant de référence comme crue centennale, avait un débit estimé à 1800 m³/s à Tournon-sur-Rhône.



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

ardèche
LE DÉPARTEMENT

CONTACT PRESSE
Hélène SERRET
h.serret@archeagglo.fr
04 26 78 57 36

BP 103
3, rue des Condamines
07300 Mauves
accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME
ÉTABLES GERVANS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARINAGE LEMPS
MARGÈS MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU
PALHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre 
& Entreprendre

ARCHE Agglo.fr